

Projet d'établissement

Le projet d'établissement de la section primaire vise la mise en œuvre du Projet Educatif et Pédagogique de l'Institut de la Providence.

Les partenaires de la communauté éducative veulent maintenir les caractéristiques propres à l'Institut:

- ☞ Une attention particulière à l'accueil des plus faibles et des plus démunis tant au point de vue scolaire que dans la vie de tous les jours.
- ☞ Un caractère familial: les enfants sont connus par leur prénom, ils ont droit à la parole et se font représenter par des délégués au conseil d'école. (un délégué/classe)

Axe principal du projet d'établissement:

EVEIL A UNE CITOYENNETE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

A. Aspect pastoral du Projet d'Établissement

Nous souhaitons maintenir les projets actuels et si possible encore les améliorer:

- ☞ Nous invitons les enfants à suivre le message évangélique en tenant compte de la vie quotidienne et des événements liturgiques de l'année.
- ☞ Préparation et participation à des temps de prières.
- ☞ Accueil de Témoins dans les classes.

Priorité pour les 3 prochaines années:

Vivre des rassemblements liés à des temps liturgiques

B. Aspect éducatif du Projet d'Établissement

Nous désirons poursuivre les objectifs généraux suivants:

- ☞ Préparer les élèves à devenir des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire et pluraliste.
- ☞ Promouvoir la confiance en soi, le développement de la personne de chacun des élèves et le respect mutuel.

Pour atteindre ces objectifs généraux, nous désirons maintenir:

- ☞ Les classes de plein air et de découvertes.
- ☞ Les projets menés au sein des classes.
- ☞ L'accueil de tous les enfants.
- ☞ La sensibilisation et la participation à différents projets humanitaires.
- ☞ Le suivi de l'actualité.
- ☞ L'implication des élèves dans les décisions concernant les projets au sein des classes, l'élection des délégués.

Priorité pour les 3 prochaines années:

Impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école par le conseil d'école (conseil des délégués).

C. Aspect pédagogique du Projet d'Établissement

Nous désirons poursuivre les objectifs suivants:

- ☞ Favoriser l'autonomie par des procédés différenciés en fonction des groupes classes.
- ☞ Développer les aptitudes nécessaires à l'enseignement secondaire en accentuant l'esprit de recherche par l'utilisation de la BCDR (Bibliothèque Centre de Documentation et Recherche), en encourageant les exercices de mémorisation et de compréhension, en proposant une méthode pour la tenue des fardes.
- ☞ Favoriser l'apprentissage d'une 2e langue .
- ☞ Respecter les enfants au travers d'exigences et de persévérance: accepter le droit à l'erreur, aider et orienter dans les recherches, encourager, valoriser le goût à l'effort, donner du sens aux apprentissages.
- ☞ Reconnaître et développer des talents personnels dans les différentes activités rencontrées au sein des groupes classes.
- ☞ Proposer une assistance aux plus petits et aux plus faibles : aide entre élèves, mise en place de la remédiation.

Priorité pour les 3 prochaines années:

Développer la continuité des apprentissages par la mise en place de procédés diversifiés.